



HAL
open science

Expérimentation, ethnoarchéologie, modélisation. Avant-propos

Olivier Langlois

► **To cite this version:**

Olivier Langlois. Expérimentation, ethnoarchéologie, modélisation. Avant-propos. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2001, I, pp.246-244. hal-02093982

HAL Id: hal-02093982

<https://hal.science/hal-02093982>

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Expérimentation, ethnoarchéologie, modélisation

Avant-propos

Olivier Langlois (UMR ArScAn - Afrique)

Les trois réunions tenues dans le cadre des journées scientifiques du thème 7C « Expérimentation, ethnoarchéologie, modélisation » furent consacrées à une ou deux activités techniques : la céramique pour la première journée, le traitement des peaux pour la deuxième, la production de sel et de feu pour la troisième. Ce découpage amena logiquement les intervenants à centrer leur propos sur les aspects proprement techniques. Les différentes interventions illustrent ainsi l'intérêt archéologique des observations techniques opérées en contexte ethnographiques. De fait, les chaînes opératoires relatives au traitement des peaux observées chez les indiens du Nord canadien (S. Beyries) et les Koriakes et les Dolgans de Sibérie (F. David et C. Karlin), associées au prélèvement et à l'étude des outils utilisés, apportent un référentiel indispensable à la connaissance des technologies préhistoriques. Il en est globalement de même des autres techniques considérées, même si les matériaux susceptibles de servir de référentiels diffèrent. Ainsi, contrairement au travail des peaux, l'activité céramique (A. Gelbert et O. Langlois) laissera à l'archéologue infiniment moins d'outils que de produits. Ces derniers seront donc généralement pris comme référentiel, cela, en dépit des difficultés dues à l'oblitération souvent volontaires des traces techniques. Les productions de sel (O. Weller) et de feu (R. March) ont, quant à elles, pour caractéristique commune la piètre conservation des produits et des outils qu'elles génèrent. En effet, non seulement le sel est consommé ou dilué et l'énergie lumineuse et calorique est immatérielle, mais la plupart des outils associés sont périssables ou combustibles. En conséquence, seuls les résidus de ces activités sont susceptibles de traverser les siècles et, partant, de fournir un référentiel satisfaisant. À ces différences près, une même démarche fut présentée par l'ensemble des intervenants. Bien que supposant la fréquentation de terrains exotiques, celle-ci se résume à « profiter des expérimentations naturelles d'un laboratoire naturel » (A. Coudart 1992 : 413) et relève donc davantage de l'expérimentation que d'une ethnoarchéologie aux contours encore mal définis.

Finalement des trois notions définissant le thème 7c, seule « l'expérimentation » — ou plutôt un type particulier d'expérimentation — fut jusqu'ici abordée en profondeur. De fait, rares furent les interventions mettant en avant la portée socio-économique des observations réalisées. Ainsi, seules O. Weller et A. Gelbert expriment la volonté de dépasser l'analyse « technico-technique » pour extraire des observations ethnographiques réalisées, des informations sociales et économiques utilisables en contextes archéologiques. Les questions pourtant fondamentales de la validité et — si validité il y a — des limites du « transfert ethnoarchéologique » ne furent ainsi qu'effleurées. Plusieurs interventions rendirent pourtant compte de la diversité des pratiques et des objectifs. Ainsi, A. Gelbert part d'observations ethnographiques — en l'occurrence les emprunts technico-stylistiques intervenant entre deux groupes ethnolinguistiques — et cherche à identifier des régularités utilisables par les archéologues alors, qu'inversement, O. Langlois part d'observations archéologiques qu'il tente d'interpréter à l'aide de données ethnographiques. Cette inversion méthodologique rend compte d'utilisations très diverses du « référentiel actualiste », outil analytique à portée transculturelle pour les uns, à usage uniquement contextuel pour les autres.

Ainsi, les questions se rapportant aux champs d'application du référentiel à établir apparaissent comme fondamentales. Dès que l'on s'extrait du cadre des inférences techniques peut-on espérer s'affranchir de la « scorie » culturelle pour atteindre un universel fondé sur des lois psychomotrices ? La pratique qui consiste à mettre en avant une analogie contextuelle (environnementale, technique, économique, etc.) entre une communauté ethnographique et une communauté archéologique, supposée légitimer la démarche ethnoarchéologique, est-elle acceptable ? Si d'un point de vue conceptuel le problème reste le même, l'utilisation des données ethnographiques peut-elle être différée lorsque les terrains ethnographiques et archéologiques sont identiques dans l'espace et proches dans le temps (O. Langlois) et lorsque les terrains archéologiques et ethnographiques sont sans lien (O. Weller). Ces questions fondamentales, bien qu'émergeant des interventions tenues dans le cadre des séminaires, n'ont guère été traitées durant les débats. Les questions se sont le plus souvent limitées aux problèmes techniques soulevés par les différents matériaux considérés.

Pour cette raison, il nous paraît important de recentrer notre thème sur les aspects les moins matériels et les plus « discutables » de l'ethnoarchéologie. Il s'agira ainsi de débattre, des objectifs, des méthodes, des contextes et des champs d'applications de l'ethnoarchéologie, discipline conçue comme différente de « l'expérimentation déléguée » avec laquelle elle est souvent confondue. Dans ce cadre, chacune des séances sera consacrée aux trois types de pratiques susmentionnées : celles visant à la définition de lois transculturelles, qu'elles soient basées sur la mise en évidence de lois ou de récurrences ; celles visant à l'utilisation des données ethnographiques en contextes archéologiques « distants », celles visant à l'utilisation des données ethnographiques en contextes archéologiques « proches ».